



1 Le PTEAC est un cadre facilitant l'**ACCÈS DE TOUS** les élèves à l'éducation artistique et culturelle

2 Le PTEAC réaffirme l'importance de l'éducation artistique et culturelle comme vecteur d'entrée dans les apprentissages, comme **LEVIER DE RÉUSSITE** pour faire gagner les élèves en autonomie et en maturité et contribue à corriger les inégalités scolaires.

3 Le PTEAC est au service du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève : il a pour rôle de favoriser **LA CONTINUITÉ ET LA COHÉRENCE** inter-degré.

4 En tant que pôle, le PTEAC contribue à structurer son territoire de manière systémique, en favorisant la **COHÉRENCE** de la politique EAC au service du parcours de chaque élève. Il contribue au volet culturel des projets des établissements membres.

CHARTRE DES PTEAC

Pôles territoriaux d'éducation artistique et culturelle

Imaginé et créé par à la fin des années 1995 à titre expérimental par la DAAC de l'académie de Lyon, le PTEAC –pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle- est un outil pertinent et opérant au service de la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève sur un territoire.

5 Le PTEAC veille à l'articulation des **DIFFÉRENTS TEMPS** de l'enfant et de l'adolescent (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

6 Le PTEAC est un **LABORATOIRE D'INNOVATION** de l'EAC, un incubateur de formes, projets et parcours enraciné dans l'expérimentation et la pratique.

7 Le PTEAC prend part à l'**ÉVALUATION** des politiques éducatives et des pratiques pédagogiques.

8 Le PTEAC constitue une instance collégiale de **RÉFLEXION COLLECTIVE** et de co-construction de la politique EAC au sein d'un territoire entre l'Éducation nationale, les structures culturelles, la DRAC, les collectivités, les partenaires éducatifs, culturels et sociaux. Le PTEAC réunit régulièrement les instances de pilotage avec ses partenaires.

9 Le PTEAC est au service d'une **AMBITION** : celle de contribuer à mieux faire réussir les élèves en développant leurs compétences, leur sensibilité et leur esprit critique.

10 Le PTEAC a pour vocation de constituer un **CADRE PÉRENNE**, qui travaille en articulation le temps long du parcours scolaire.

11 Le PTEAC est un réseau : il ouvre un espace de **MUTUALISATION** des pratiques professionnelles et pédagogiques des équipes engagées ainsi que de synergie des moyens (matériel, financier, humain...). Il favorise la mise en commun de ressources, propose des formations et de l'accompagnement.

12 Le PTEAC propose des parcours et des projets qui prennent en compte la réalité des établissements qui le composent et la **SPÉCIFICITÉ DE SON TERRITOIRE**. Le PTEAC est à l'écoute des projets des enseignants et équipes et de leurs besoins.

13 Le PTEAC est un espace de visibilité des projets artistiques et culturels des élèves et de **VALORISATION** du travail en EAC mené par les établissements et avec les partenaires du territoire.